

Téléphone : 819-822-5654 poste 4

Courriel : SDG-Eymard@csrs.qc.ca

Technicienne : Line Desautels

Courriel : desautelsl@csrs.qc.ca

Éducatrices/Éducateurs:

Geneviève Gauthier

Sonya Cloutier

Marc-André Thibodeau

Carmen Boutin

Julie Houle

Sylvie Bouchard

Surveillantes:

Angie Gagnon Caza

Nicolas Faucher-Raymond

Note :

Tout message concernant directement votre enfant doit être communiqué pour le midi AVANT 10 h (*par exemple, s'il doit dîner à la maison*) et pour l'après-midi avant 14 h (*par exemple, s'il doit prendre l'autobus ou encore demeurer au service de garde, alors que ce n'est pas ce qui était prévu*)

Horaire et tarifs

Matin :

7 h 00 à 7 h 50

Midi :

10 h 45 à 11 h 25 (préscolaire gratuit)

12 h 40 à 12 h 53 (préscolaire gratuit)

11 h 55 à 13 h 10

Soir :

15 h 00 à 17 h 30

Présence de la technicienne :

Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 55 et de 13 h 45 à 17 h 30

Lundi, Mardi et mercredi PM, de 14 h 20 à 16 h 20 et de 13 h 45 à 16 h 30

Jeudi PM 17 h 30

Le vendredi, de 14 h 20 à 15 h 35

Le bureau est fermé de 12 h 45 à 13 h 45.

Païement :

Les païements peuvent se faire: par « Internet », à l'adresse

[https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-païement-](https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-païement-internet/index.html)

[internet/index.html](https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-païement-internet/index.html) avec un numéro de référence donné sur votre premier état de compte;

- par chèque au nom: École Eymard ou en « argent », auprès de la technicienne seulement.

Journées pédagogiques :

Le service de garde est ouvert de 7 h 00 à 17 h 30 aux journées pédagogiques (à l'exception des trois dernières de l'année), et sauf avis contraire, les jours de tempête.

Semaine de relâche :

Le service de garde est fermé pendant la semaine de relâche et lors des jours fériés.

Jour de tempête (écoles fermées) : Ouvert de 7 h 00 à 17 h 30

Veillez contacter le service de garde avant de vous déplacer et de reconduire vos enfants afin de vous assurer de la présence d'un éducateur sur place.

Règles de régie interne

Pour connaître les procédures d'inscription, les tarifs, la politique de retard ou d'absence, veuillez consulter les [règles de régie internes](#).

Également le formulaire pour la modification récurrente de la fréquentation.

Voici le formulaire pour la [modification récurrente de la fréquentation](#).